



LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS : Poursuite des négociations avec l'aide des médiateurs – Jour 4

Le 21 novembre, les parties ont poursuivi les négociations avec l'aide des médiateurs nommés par le gouvernement.

Unité urbaine

Une fois de plus, les discussions sur l'unité urbaine ont surtout porté sur la demande de Postes Canada visant la livraison de colis la fin de semaine.

Postes Canada nous avait indiqué qu'elle aurait, tôt en matinée ce jour-là, une nouvelle proposition sur la livraison la fin de semaine. Toutefois, elle ne nous a remis cette proposition que tard en soirée. Nous n'avons pas encore terminé l'analyse de la proposition, mais à première vue, elle ne répond pas suffisamment à nos préoccupations.

Les parties ont aussi échangé leurs propositions et points de vue sur les enjeux visant les groupes 3 et 4, le nombre d'heures minimal des travailleurs et travailleuses à temps partiel du groupe 2, les heures supplémentaires, les dates de renouvellement des conventions collectives et un nouveau programme d'apprentissage en mécanique de véhicules automobiles VHE.

Unité des FFRS

Les discussions sur l'unité des FFRS ont surtout porté sur les enjeux non réglés relativement au nouveau système de rémunération à taux horaire.

Le Syndicat a reçu de Postes Canada des mises à jour sur la mesure de volume automatisée, les différentes activités de tri et la transparence des données.

Le Syndicat passe actuellement en revue les plus récentes réponses de Postes Canada sur le temps de conduite et le temps d'arrêt.

Votre soutien est important!

Le comité de négociation tient à remercier tous les membres pour leur soutien : du bénévolat à la livraison des chèques de prestation sociale en passant par la présence sur les lignes de piquetage!

Nous sommes 55 000, et ensemble, rien ne pourra nous arrêter.

Pour obtenir des mises à jour sur les négociations et d'autres nouvelles du Syndicat par courriel, abonnez-vous à Somm@ire : www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp.

Solidarité,

Jan Simpson
Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 166

/map scfp 1979 - /bt sepb 225

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

